

## GREEN DEAL

### Que penser du pacte vert européen ?



Les défis énergétiques, environnementaux, écologiques et climatiques ne sont plus à démontrer. L'heure est aujourd'hui à l'action et il y a urgence !

Dans un système mondialisé et interdépendant, tous les pays devraient logiquement s'engager, en commençant par ceux qui ont le plus d'impact sur les dérèglements que nous subissons. Force est de constater que des résistances et autres lenteurs sont toujours à déplorer, climatosceptiques et technoptimistes obligent !

**Face à l'urgence, il n'est plus possible d'attendre et encore moins de s'attendre mutuellement. L'Europe l'a bien compris. Elle ambitionne de servir de locomotive au reste du monde en montrant l'exemple. Elle a ainsi proposé le 11 décembre 2019 un « pacte vert » ou « green deal » pour l'Europe.**

Cette stratégie signe la ligne de conduite que souhaite appliquer la nouvelle Commission européenne dirigée par Ursula Von der Leyen durant sa mandature. Elle se veut un acte fort pour engager l'Europe sur une voie vertueuse et durable pour la planète dans le respect des engagements politiques pris lors des sommets internationaux dont la COP 21.

### *Colonne vertébrale de l'action européenne*

Ce « pacte vert » constituera la colonne vertébrale de l'action européenne pour la décennie à venir et servira de fil conducteur à toutes les autres politiques européennes (recherche, cohésion, industrie...). Il formera l'élément central d'une architecture politique et réglementaire complétée et enrichie de multiples stratégies ou plans d'actions thématiques sur la biodiversité, l'économie circulaire, le changement climatique, les forêts, la finance durable, l'éolien en mer, l'industrie, les batteries, la mobilité, les produits chimiques, la neutralité carbone....bref...il y a du pain sur la planche européenne et on le comprend aisément tant les défis qu'il faut relever sont multifactoriels et tant ils imposent, dans tous les domaines, des changements cohérents et en profondeur menant à une transition vers de nouveaux modèles économiques et sociétaux soutenables.

La dimension humaine sera également au cœur des futures politiques à conduire. En effet, comme le rappelle la Commission européenne dans son pacte vert, il ne faudra pas sous-estimer la nécessaire acquisition ou adaptation des compétences et le besoin impérieux d'agir dans un souci d'égalité, d'inclusion et de justice sociale. Un même souci de justice et de réalisme devra prévaloir pour accompagner la mutation des TPE-PME et, comme l'a rappelé récemment le président de CCI France, M. Pierre Goguet, cela devra se faire avec pragmatisme, en tenant compte des moyens et capacités des PME, en préservant leur compétitivité et en veillant à garantir une juste concurrence.

## *Alors le pacte vert européen sera-t-il suffisant et à la hauteur des défis à relever ?*

Les plus pressés et les plus intransigeants répondront que non ! Les plus critiques le jugeront irréaliste ! Difficile à dire à ce stade sans disposer de détails et de précisions sur les mesures qui seront retenues au titre des différentes thématiques précédemment évoquées.

Une chose est sûre les difficultés politiques, financières, économiques ou sociales ne manqueront pas de compliquer sa mise en œuvre.

*L'Union européenne a annoncé de son côté vouloir mobiliser 1000 milliards d'euros sur 10 ans au service du pacte vert !*

*Là encore ce ne sont que des promesses, mais il faudra effectivement un effort financier considérable pour transformer les intentions en actes et les idées en investissements. C'est tout le sens du grand plan de financement pour une transition juste qu'a dévoilé la Commission européenne début janvier 2020.*

En même temps, il faut bien lancer le mouvement et, dans tous les cas, rien n'empêche les Etats membres d'être plus proactifs ou ambitieux que l'Union européenne ! Il existe d'ores et déjà de plus en plus d'initiatives régionales ou locales, institutionnelles ou citoyennes, mais elles ne sauraient remplacer des politiques massives et à grande échelle.

Conscient des obstacles qu'il faudra surmonter mais conscient également que « là où il y a une volonté il y a une voie » saluons donc ce pacte vert et espérons que la volonté qu'il affiche ouvrira la voie à un avenir meilleur pour l'Europe et la planète !

Pour en savoir plus, retrouvez des fiches d'informations à télécharger sur le site de la Commission européenne (Présentation du pacte / Avantages / UE acteur mondial / Economie circulaire...)

[https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal\\_fr](https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr)